



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie

DMEL

Réf N° 2022-09

Affaire suivie par : I Marfil

Florence Jogna

Joël Blanc

Rachel Sieger-Cluzel

Tél : 04 79 69 16 36

Mél : dmel73@ac-grenoble.fr

florence.jogna@ac-grenoble.fr

Joel.blanc@ac-grenoble.fr

73dmel3@ac-grenoble.fr

Site internet : www.ac-grenoble.fr/ia73

131 avenue de Lyon

73000 Chambéry Cedex 18

Chambéry, le 15 septembre 2022

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale de la Savoie

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles
S/C de Mesdames, Messieurs les IEN

Objet : recensement des besoins spécifiques pour les élèves en situation de handicap en EPS et pour les sorties scolaires

Références : Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Au regard de l'application de la loi n° 2005-102, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et de ses textes d'application concernant notamment l'inclusion scolaire, il convient de définir l'organisation nécessaire à la prise en charge des élèves en situation de handicap dans le cadre des enseignements d'EPS et des sorties scolaires.

Au niveau départemental, je souhaite que tous les élèves en situation de handicap puissent participer aux cours d'EPS et aux sorties scolaires avec leur classe. Tout sera donc mis en œuvre pour trouver des solutions adaptées à chacun.

Afin de répondre au mieux aux demandes concernant une mise à disposition de matériel spécifique (fauteuil multisports, joëlette, fauteuil ski...) ou d'éventuelles prises en charges spécialisées, il est impératif **d'anticiper les besoins**. Je vous demande donc de me communiquer vos besoins et/ou difficultés que vous présentez pour les cycles EPS et sorties scolaires en projet pour cette année scolaire pour le **30 septembre dernier délai**.

Le formulaire de recensement joint est à retourner par mail à la Division des élèves : 73dmel3@ac-grenoble.fr ainsi que le questionnaire individuel.

Je réunirai mi-octobre une commission départementale associant les comités handisport et sport adapté ainsi que le conseil départemental, pour vous apporter la réponse la plus appropriée.

*A votre écoute,
B. Blanc,*

François COUX

CPI : IEN-ASH - Professeurs d'EPS du 2nd degré
PJ : Tableau recensement
Questionnaire individuel
Catalogue matériel